conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions

1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial PERGADO C PEPITE

Design code A14781A

Identifiant Unique De

Formulation (UFI)

WCE5-V06Y-G009-7PK4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

Fongicide

Restrictions d'emploi

recommandées

utilisation professionnelle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Syngenta France SA 1 avenue des Prés

CS 10537

78286 Guyancourt Cedex

France

Téléphone : +33 (0)1 39 42 20 00

Téléfax +33 (0)1 39 42 20 10

Adresse e-mail de la personne responsable de

FDS

fds.fr@syngenta.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : 0 800 803 264

Accident transport 06 11 07 32 81

Centre anti-poison de Paris 01 40 05 48 48

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes

aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version 1.0

Date de révision: 19.10.2022

Numéro de la FDS: S1423200189 Cette version remplace toutes les éditions

précédentes.

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H332: Nocif par inhalation.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

¥\_2

Mention d'avertissement :

: Attention

Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/

brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de

protection.

Intervention:

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en

cas de malaise.

P391 Recueillir le produit répandu.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

#### Etiquetage supplémentaire

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé

humaine et l'environnement.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions

1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
Nom Ommque	NoCE	Olassilication	(% w/w)
	NoIndex		( /O VV/ VV )
	Numéro		
tuibu dua va ab la mura da dia vivua	d'enregistrement	A suita Tay 2: 11204	>= 20 - < 25
trihydroxychlorure de dicuivre	1332-65-6	Acute Tox. 3; H301	>= 20 - < 25
	215-572-9	Acute Tox. 4; H332	
	029-017-00-1	Aquatic Acute 1;	
	01-2119966120-46-	H400	
	XXXX	Aquatic Chronic 1;	
		H410	
		Factoria NA (Taxiaitá	
		Facteur M (Toxicité	
		aiguë pour le milieu	
		aquatique): 10	
		Facteur M (Toxicité	
		chronique pour le	
		milieu aquatique): 10	
		<del></del>	
		Estimation de la	
		toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par	
		voie orale: 299 mg/kg	
		Toxicité aiguë par	
		inhalation	
		(poussières/brouillard	
		): 2,83 mg/l	
mandipropamid (ISO)	374726-62-2	Aquatic Acute 1; H400	>= 2,5 - < 10
	616-213-00-2	Aquatic Chronic 1;	
		H410	
		Facteur M (Toxicité	
		aiguë pour le milieu	
		aquatique): 1	
		Facteur M (Toxicité	
		chronique pour le	
		milieu aquatique): 1	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions 1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, un centre anti-poison ou un médecin, ou si vous

allez consulter pour un traitement.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou

d'arrêt respiratoire.

Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de contact avec la

peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris

sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Un examen médical immédiat est requis.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et

lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

NE PAS faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Non spécifique

Aucun symptôme connu ou attendu.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.

Traiter de façon symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

appropriés

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction - pour les petits feux

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Moyen d'extinction - pour les grands feux

Mousse résistant à l'alcool

OΠ

Eau pulvérisée

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le

feu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Le feu va s'étendre par combustion lente (couver) ou par lente

décomposition.

Le produit contenant des composants organiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: 1.0 19.10.2022

Numéro de la FDS: S1423200189

Cette version remplace toutes les éditions

précédentes.

combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des

problèmes de santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers des pompiers

Porter une combinaison de protection complète et un appareil

de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se

trouvant à proximité de la source d'incendie.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Éviter la formation de poussière.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec

protection électrique ou par brossage-humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux

réglementations locales (voir section 13).

Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en

utilisant une brosse ou de l'air comprimé.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Nettoyer à l'aide de détergents. Eviter les solvants. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Ce matériel est capable de former des nuages de poussière inflammable dans l'air, qui, si mis à feu, peut produire une

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version 1.0

Date de révision: 19.10.2022

Numéro de la FDS: \$1423200189 Cette version remplace toutes les éditions

précédentes.

explosion de nuage de poussière. Les flammes, les surfaces chaudes, les étincelles mécaniques et les décharges électrostatiques peuvent servir de sources d'allumage à ce matériel. L'appareillage électrique devrait être compatible avec les caractéristiques d'inflammabilité de ce matériel. Les caractéristiques d'inflammabilité seront rendues plus mauvaises si le matériel contient des traces de dissolvants inflammables ou est manipulé en présence de dissolvants inflammables.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Physiquement et chimiquement stable pour au moins 2 ans s'il est entreposé à température ambiante dans ses contenants d'origine hermétiquement fermés.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'homologation indiquées sur l'étiquette du produit.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

•	•			
Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
mandipropamid (ISO)	374726-62- 2	TWA	5 mg/m3	Syngenta

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	d'exposition	la santé	
trihydroxychlorure de	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	1 mg/m3
dicuivre				
	Travailleurs	Inhalation	Effets locaux	1 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques	137 mg/kg
				p.c./jour
	Consommateu	Oral(e)	Exposition à long	0,041 mg/kg
	rs		terme	p.c./jour
	Consommateu	Oral(e)	Exposition à court	0,082 mg/kg
	rs		terme	p.c./jour

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions 1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
trihydroxychlorure de dicuivre	Eau douce	7,8 µg/l
	Eau de mer	5,2 μg/l
	Station de traitement des eaux usées	230 µg/l
	Sédiment d'eau douce	87 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	676 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	65 mg/kg poids
		sec (p.s.)

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES CONCERNANT LE CONTROLE DE L'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE SONT DESTINEES A LA FABRICATION, LA FORMULATION ET L'EMBALLAGE. POUR DES USAGES COMMERCIAUX ET/OU L'USAGE AGRICOLE, CONSULTER L'ETIQUETTE DU PRODUIT.

Retenue et/ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service.

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle. Si nécessaire, demander des recommandations supplémentaires concernant l'hygiène du travail.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Protection des mains Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Remarques

Protection de la peau et du

corps

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Sélectionner l'équipement de protection pour la peau et le

corps d'après les besoins physiques du travail.

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des

masques appropriés et agréés.

Appareils de protection respiratoires adéquats:

Appareil de protection respiratoire à filtre à particules (EN

143)

La classe de filtre pour l'appareil respiratoire doit convenir pour la concentration maximum attendue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, on doit utiliser un

appareil de protection respiratoire isolant autonome.

Filtre de type : Type protégeant des particules (P)

Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir

priorité sur l'utilisation de protection personnelle

d'équipement.

Pour la sélection de l'équipement de protection personnelle,

demander un conseil professionnel approprié.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions

1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

au

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : granulés

Couleur : vert brun à brun foncé

Odeur : faible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité : Peut former des concentrations de poussière combustibles

dans l'air.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation Température de Donnée non disponible

Donnée non disponible

décomposition

Température minimale

: 600 °C

d'ignition

pH : 7-11

Concentration: 1 % w/v

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Miscible

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions 1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Masse volumique apparente : 0,6 - 0,8 g/ml

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme

comburant.

Matières solides inflammables

Indice de combustion : 4 (100 °C)

4 (20 °C)

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Énergie minimale d'ignition : > 10 J

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

# 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions

1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies : Ingestion d'exposition probables : Inhalation

Contact avec la peau Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

#### **Composants:**

#### trihydroxychlorure de dicuivre:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 221 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 299 mg/kg

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au

Règlement (CE) No. 1272/2008

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2 - 3 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Estimation de la toxicité aiguë: 2,83 mg/l Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au

Règlement (CE) No. 1272/2008

Toxicité aiguë par voie

.

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

cutanée

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

mandipropamid (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,19 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions

1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une

toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.050 mg/kg

cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Composants:** 

trihydroxychlorure de dicuivre:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

mandipropamid (ISO):

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

**Composants:** 

trihydroxychlorure de dicuivre:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

mandipropamid (ISO):

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Type de Test : Test de Buehler Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

**Composants:** 

trihydroxychlorure de dicuivre:

Espèce : Cochon d'Inde

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions 1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

mandipropamid (ISO):

Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

### **Composants:**

# trihydroxychlorure de dicuivre:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation

Mutagénicité sur les cellules : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

mandipropamid (ISO):

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation

Mutagénicité sur les cellules : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Cancérogénicité

### **Composants:**

#### trihydroxychlorure de dicuivre:

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des

animaux.

mandipropamid (ISO):

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des

animaux.

# Toxicité pour la reproduction

### **Composants:**

#### trihydroxychlorure de dicuivre:

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction

Evaluation

mandipropamid (ISO):

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction

- Evaluation

### Toxicité à dose répétée

### **Composants:**

mandipropamid (ISO):

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de

toxicité chronique.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions 19.10.2022 S1423200189 précédentes. 1.0

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité

**Produit:** 

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 55 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

1,4 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h

### **Composants:**

### trihydroxychlorure de dicuivre:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu

aquatique)

10

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

mandipropamid (ISO):

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,4 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version 1.0

Date de révision: 19.10.2022

Numéro de la FDS: S1423200189 Cette version remplace toutes les éditions

précédentes.

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 7,1 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Crassostrea virginica): 0,97 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): >

2,5 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

1,3 mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les microorganismes

CE50 (boue activée): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,5 mg/l

Durée d'exposition: 32 d

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques (Toxicité

chronique)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu

aquatique)

NOEC: 0,076 mg/l Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

### 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

mandipropamid (ISO):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

1

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: 4,5 - 26 j

Remarques: Le produit n'est pas persistant.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### **Composants:**

mandipropamid (ISO):

Bioaccumulation : Remarques: Bas potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 3,2 (25 °C)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions

1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

#### **Composants:**

mandipropamid (ISO):

Répartition entre les compartiments environnementaux

Stabilité dans le sol

: Remarques: La faible mobilité dans le sol.

Temps de dissipation: 26 - 178 j

Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50) Remarques: Le produit n'est pas persistant.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:** 

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

**Composants:** 

mandipropamid (ISO):

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante,

bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable

(vPvB).

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

# **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et

l'élimination des produits dangereux.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Le vider soigneusement au

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions

1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

moment de l'utilisation et le valoriser suivant la réglementation

en vigueur (collecte sélective).

Code des déchets : emballages souillés

15 01 10, emballages contenant des résidus de substances

dangereuses ou contaminés par de tels résidus

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(COPPER OXYCHLORIDE)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(COPPER OXYCHLORIDE)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(COPPER OXYCHLORIDE)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(COPPER OXYCHLORIDE)

IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(COPPER OXYCHLORIDE)

# 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 9
ADR : 9
RID : 9
IMDG : 9
IATA : 9

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions 1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

90

Numéro d'identification du :

danger

Étiquettes : 9

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90
danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en : (-)

tunnels

**RID** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9 EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de : 956

conditionnement (avion

cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de : 956

conditionnement (avion de

ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN** 

Dangereux pour : oui

l'environnement

**ADR** 

Dangereux pour : oui

l'environnement

RID

Dangereux pour : oui

l'environnement

**IMDG** 

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions 1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

Dangereux pour : oui

l'environnement

IATA (Cargo)
Dangereux pour : oui

l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la

mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et

articles dangereux (Annexe XVII)

REACH - Listes des substances extrêmement : Non applicable

préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

(Article 59).

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances : Non applicable

qui appauvrissent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants : Non applicable

organiques persistants (refonte)

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et :

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable

(Annexe XIV)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E1 européen et du Conseil concernant la maîtrise

des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles : 25, 25

(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4510, 4510

protection de l'environnement (Code de l'environnement

R511-9)

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Non applicable

: Interdite et/ou contrôlée

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions 1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

#### Autres réglementations:

Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Délai de rentrée sur les parcelles traitées : 6 heures.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance lorsqu'elle est utilisée pour les applications spécifiées.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H332 : Nocif par inhalation.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx -Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS -Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO -Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# PERGADO C PEPITE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Cette version remplace toutes les éditions 1.0 19.10.2022 S1423200189 précédentes.

chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Classification du mélange: Procédure de classification:

Aquatic Acute 1 H400 Méthode de calcul

Aquatic Chronic 1 H410 Sur la base de données ou de

l'évaluation des produits

Acute Tox. 4 H332 Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR